L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 6 AVRIL 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 6 AVRIL.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN.
LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Trois terrains dans l'ilet borné par les rues Esplanade, de la Paix, Royale et Bourbon.

Par S. Gunnault, sur le Chemin de Gentilly, à l'écurie de Jean le Rouge—Vaches laitières.

Par G. de Fériet & Co., rue Esplanade, entre Marais et Villeré—Meubles, argenterie et plaqué.

Par Louis Stern & Bros., au No 16 de la rue Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION :

☞ Trois beaux Terrains sur la rue de l'Esplanade à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de trois beaux terrains, situés sur la rue de l'Esplanade, entre celles Royale et Bourbon, Troisième District. Voir aux annonces.

Verres, Porcelaines, Articles de Bohême et de fantaisie.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. K. Murphy.

SPECTACLES.

Dimanche, 6 avril 1873.

OPÉRA—Gaspardo le Pêcheur, Les Prés Saint-Gervais, Madame attend Monsieur.
VARIÉTÉS—Les Nymphes de la mer des Caraïbes.
ST-CHARLES—Mazeppa.
MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

Le Désastre de l'Atlantic.

Depuis un siècle, les progrès de la science ont été immenses et le génie humain continue à parcourir le domaine sans fin des inventions, en affirmant, chaque jour, par quelque découverte nouvelle, sa prétention à soumettre à son contrôle les forces de la nature. Mais quelque grandes que soient les conquêtes de la science moderne, elles ne sont pas encore assez complètes pour garantir les existences contre ces grandes catastrophes qui viennent, périodiquement, rappeler que la sagesse humaine est une sagesse faillible, sujette à l'erreur et aux déceptions.

L'homme a emprunté aux éléments leurs forces latentes, il a fait de la vapeur d'eau un moteur d'une puissance incomparable, il a dérobé au ciel la foudre, c'est-à-dire l'électricité, l'a asservie et en a fait un instrument pour la transmission de sa pensée d'un bout de la terre à l'autre. Grâce à cette possibilité de connaître à tout moment les perturbations atmosphériques qui surviennent sur tous les points soumis aux observations, il peut prévoir les tempêtes et annoncer, presqu'à coup sûr, la pluie et le beau temps. Mais, outre que la science, elle-même, n'est pas encore arrivée à l'infaillibilité, ses prévisions, même les plus certaines, peuvent se trouver déjouées par l'incapacité, par l'inattention et par la négligence de ceux qui sont chargés de diriger les forces inconscientes asservies par l'homme.

L'année dernière, un grand émoi a été occasionné, dans ce pays, par les explosions successives de plusieurs chaudières de bateaux à vapeur, explosions qui ont fait des centaines de victimes. On s'en est occupé pendant quinze grands jours—ce qui est beaucoup pour le pays du *go ahead*. Il a été reconnu que ce n'était pas la science qui était en défaut et que ces catastrophes étaient dues à l'incurie et à l'insouciance des agents, à l'absence des précautions les plus ordinaires de la part des compagnies auxquelles appartenaient les bateaux. Un avertissement aussi terrible n'a, sans doute pas été complètement perdu pour ceux qui ont charge de machines à vapeur. Ils ont dû redoubler de précautions. Mais ces précautions, laissées au libre arbitre des individus, ne sont jamais que momentanées. L'attention se relâche peu à peu et, lorsque survient une nouvelle catastrophe, on s'aperçoit que, presque partout, on est retombé dans l'ornière de la vieille routine.

Voici, maintenant, qu'une catastrophe, plus effroyable peut-être dans ses résultats, que pas une de ses devancières, rappelle l'attention sur les dangers de la navigation maritime. Nos lecteurs ont pu voir depuis quatre jours, dans les dépêches de l'*Abeille* les lugubres détails du désastre qui a coûté la vie à 500 passagers du steamer *Atlantic*, allant de Liverpool à New York.

Cette fois, la vapeur n'a pas été la cause première de l'accident. Le bâtiment a donné, la nuit, contre un rocher, et plus de la moitié des êtres humains qu'il contenait ont péri, les uns noyés dans leurs lits par l'invasion de l'eau de mer, les autres en voulant atteindre le rocher, cause de l'accident, situé à 40 yardes.

Le capitaine a survécu, ainsi que la plupart des officiers, et ils vont avoir un compte terrible à rendre de la perte de tant d'existences qui leur étaient confiées. Le capitaine déclare qu'il s'est décidé à changer de route et à se diriger sur Halifax pour y renouveler sa provision de charbon presque épuisée, et il donne une explication fort peu satisfaisante de l'erreur qui a produit le désastre. Suivant sa déclaration, la vitesse du steamer a dû, dans les derniers jours, dépasser les évaluations faites. Il est clair que le capitaine en allant se coucher tranquillement à minuit, devait croire qu'il était encore loin de la terre, et à l'abri de tout danger du genre de celui qui a causé la perte du navire. Mais là est précisément la faute imputable aux officiers.

Il nous est impossible d'admettre qu'un capitaine et des officiers, auxquels on confie un bâtiment portant mille personnes, n'aient pas les connaissances nécessaires pour calculer, dans une traversée d'ailleurs ordinaire, la vitesse du steamer et sa situation exacte. C'est donc à la négligence qu'il faut attribuer leur fatale erreur. Ils n'auront pas assez souvent jeté le loch pour se rendre compte de la distance parcourue, et ils n'auront pas pris toutes les précautions qu'exigeait un changement d'itinéraire dans ces latitudes.

Il est nécessaire, sans doute, de soumettre à des examens sérieux les officiers qui aspirent au commandement de navires destinés au transport des passagers. Mais ces examens ne peuvent que constater la capacité, ils ne peuvent garantir contre les erreurs provenant de négligences, d'omissions ou d'imprudences. C'est aux armateurs à exercer du tact et de la discrétion dans le choix des officiers, à se rendre compte de leurs habitudes, à les faire surveiller dans l'exercice de leurs fonctions pour savoir s'ils sont toujours sobres, attentifs, prudents en toute circonstance.

Enfin, il doit y avoir une répression sérieuse.

Dans la marine militaire, tout commandant qui perd un navire passe devant un conseil de guerre, et il est frappé d'une peine plus ou moins grave s'il ne prouve pas qu'il a fait tout ce qui était humainement possible pour éviter ou prévenir la perte de son navire. Il devrait en être de même pour les capitaines de la marine marchande.

Assurément, la punition que la justice pourrait infliger au capitaine Williams, de l'*Atlantic*, ne saurait être aussi cruelle pour lui que le sont les reproches de sa conscience. Sa douleur et ses remords seront éternels, et il est probable que, s'il obtient de nouveau le commandement d'un navire, il poussera la prudence jusqu'à ses dernières limites ; mais la répression n'a pas seulement pour objet de punir les coupables à raison des faits passés : elle a pour but aussi de prévenir, par l'exemple, le retour des mêmes faits. Il faut que ceux qui ont charge d'existences humaines sentent qu'ils sont responsables de ces existences, non-seulement envers leur conscience, mais encore envers la justice de la société, toujours prête à leur demander un compte sévère et à les punir de toute omission, de toute négligence.

Mais il faudra, nous le craignons, bien des catastrophes comme celle de l'*Atlantic* pour amener les réformes que commandent la raison et l'intérêt de milliers d'existences.

Le nouveau président de l'Assemblée française. — Le télégraphe nous a annoncé, hier, que M. Jos. Buffet avait été élu président de l'Assemblée nationale, siégeant à Versailles, par 304 voix contre 285 données à son concurrent M. Martel. Le successeur de M. Grevy appartient au centre gauche. Il fait partie des républicains modérés du lendemain et il est estimé de tous les partis, comme le prouvent les félicitations qu'il a reçues des membres de la droite. Il a été ministre du commerce pendant la république de 1848, sous la présidence de Louis-Napoléon; et, adversaire prononcé du coup-d'Etat, il n'a jamais voulu se rallier à l'empire. Les royalistes de l'Assemblée préfèrent, sans doute, voir M. Buffet à la présidence que M. Grévy, car le nouveau président n'a pas, comme son prédécesseur, d'attaches avec les républicains de la veille. Le gouvernement de M. Thiers ne pourra, d'un autre côté, qu'être heureux de ce choix, en faveur duquel il a dû faire agir son influence. La démission de M. Grévy n'aura donc pas de suites sérieuses.

La Foire Agricole et Industrielle de la Louisiane. — C'est le 23 avril courant que doit s'ouvrir la Foire Annuelle, Agricole et Industrielle de la Louisiane, aux Fair Grounds. Nous espérons qu'elle attirera dans notre ville un grand nombre de visiteurs de notre Etat et des divers Etats de l'Union. Nous avons souvent fait ressortir l'importance pour notre place de commerce, de cette entreprise qui est devenue une institution régulière. Aujourd'hui, nous appellerons l'attention de tous nos lecteurs sur l'attrait nouveau qui doit attirer à la Foire des milliers de visiteurs qui ont négligé jusqu'ici de la visiter. Chaque billet d'entrée, dont le coût n'est, comme d'habitude, que de 50 cents, donnera droit à une chance dans le tirage d'une loterie organisée avec plus de trente-sept mille piastres de lots. Le gros lot sera de $5,000 en or. Il y a en tout 803 lots de diverses valeurs. On peut gagner des bons hypothécaires de $1,000 et de $500, des actions, des pianos, des montres de dame, des fusils, des machines à coudre, des fourneaux, puis des pièces d'or de $10, de $5 et de un dollar. Nous renvoyons à l'annonce publiée dans nos colonnes pour plus de détails. Le dépôt général des billets est 107, rue du Canal, aux magasins de Grover & Baker.

Banque d'Accommadation et d'Epargne pour les Travailleurs. — Cette banque, qui n'a cessé de grandir et de prospérer depuis son début, vient encore d'ajouter une caisse d'épargnes à ses opérations ordinaires de finance. Rien de plus naturel qu'une banque instituée pour les travailleurs devienne aussi une banque d'épargnes et sous ce rapport comme sous tous les autres, elle leur offre des facilités et des avantages extraordinaires. Tout dépôt y sera reçu en ayant droit à un intérêt de 6 pour 100 et tous les six mois, en janvier et en juillet, les intérêts dûs seront capitalisés, ce qui veut dire ajoutés au capital si on n'en demande pas le payement, et porteront dès lors intérêt eux-mêmes ; c'est ce qu'on appelle vulgairement l'intérêt composé. Quant à la banque proprement dite, elle continuera à recevoir des dépôts pour lesquels elle délivrera des certificats portant intérêt si ces dépôts sont faits pour un temps déterminé, à savoir, 6 pour 100 pour 6 mois, 7 pour 100 pour plus de 6 mois et 8 pour 100 pour un an et pour un plus long terme. Jamais institution de crédit ne fit de plus belles propositions, et ce libéralisme habile a porté bonheur à la banque des travailleurs, qui est devenue la banque populaire de la Nouvelle-Orléans. Cette banque a devant elle aujourd'hui un avenir brillant et assuré.

☞ Une autre grande vente de propriétés de choix, en ville, à des conditions extraordinairement favorables, aura lieu, conformément à l'annonce, par le ministère de MM. C. E. Girardey & Co., samedi prochain, 12 du courant. Tous ceux qui cherchent un endroit pour rester ou un placement sûr et productif, ne doivent pas négliger l'occasion qui leur est offerte. Ces immeubles, qui doivent être vendus péremptoirement samedi, comprennent nombre de maisons doubles à un ou deux étages en briques, très bien situées, et offrant toute sureté pour un placement sûr et permanent.

Pour toutes autres informations nous renvoyons nos lecteurs aux annonces de MM. Girardey & Co., et aux plans qui sont exposés à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane.

LES JOURNAUX DE PARIS.

Combien pensez-vous qu'il se soit publié de journaux à Paris dans la seule année de 1872? Les amateurs de statistique en ont compté 785, ni plus ni moins. Il va sans dire que ce chiffre comprend des journaux déjà anciens aussi bien que les nouveaux-nés, des feuilles de tout grade et de tout calibre, depuis la *Revue des Deux-Mondes* jusqu'au *Moniteur de la Cordonnerie*. Dans cette nomenclature figurent çà et là les titres les plus inattendus. Voici l'*Adansonia*, un recueil de botanique, le *Libanon*, journal hébreu, le *Polybiblion*, la *Couronne de Marie*, l'*Isthme de Panama*, j'en passe et des meilleurs. Notre-Dame-de-Lourdes a ses annales qui paraissent tous les mois et qui apprennent aux âmes bien pensantes le moyen de gagner le ciel par le chemin le plus court ; le purgatoire a les siennes également. Ne riez pas : j'ai bel et bien sous les yeux l'*Echo du Purgatoire*, une publication mensuelle qui est destinée à faire connaître les œuvres et les *événements* propres à édifier la piété des fidèles qui sont dévoués aux âmes emprisonnées dans ce lieu de pénitence heureusement provisoire. Les œuvres, je le veux bien ; mais les *événements*? L'*Echo* possède-t-il donc des correspondants attitrés? S'adresse-t-il aux tables tournantes pour obtenir des révélations surnaturelles? Et si ces événements se passent dans le terrestre séjour, en quoi peuvent-ils raviver la piété spéciale des fidèles pour les exilés du purgatoire? Ce prospectus manque évidemment de clarté.

Il y a encore le *Journal des Mariages* qui ne peut que vivement intéresser les fiancés des deux sexes, le *Coiffeur européen*, moniteur des faux cheveux, le *Vélocipède illustré*, l'*Ameublement* et l'*Amateur d'Autographes*. Il n'est pas de métier si dédaigné qui n'ait son fidèle interprète : les chiffonniers ne sont pas moins bien partagés que les teinturiers, les brasseurs, les vignerons et les cardeurs de matelas.

Passons du plaisant au sévère. Voulez-vous savoir le nombre des revues qui possède Paris, capitale du monde? Soixante-seize en tout ; sur le nombre, il y en a dix ou quinze qui jouissent d'une véritable réputation, le reste n'est que du menu fretin ; mais c'est égal, le chiffre a dépassé toutes mes prévisions et les vôtres aussi sans doute. La religion est brillamment représentée : j'ai compté cinquante-huit publications catholiques, parmi lesquelles l'*Ange de la Famille*, les *Annales de l'Archiconfrérie du Cœur de Marie*, l'*Echo du Purgatoire*, déjà nommé, et les *Analecta Juris Pontificii*. La religion protestante en compte vingt-deux et la religion israélite quatre seulement. Et l'on dit que la foi s'en va! Quatre-vingt-quatre journaux religieux rien qu'à Paris!

Les journaux politiques atteignent le chiffre 54 ; 90 journaux [illegible], 131 recueils de jurisprudence, d'instruction publique, d'administration ou d'économie politique. Quant aux journaux purement littéraires, leur nombre est moins considérable qu'on n'aurait pu s'y attendre. Je n'en ai trouvé que [illegible].

J'ai trouvé dans le même recueil de statistique la liste des journaux qui ont paru pendant la Commune, du 19 mars au 27 mai 1871. Elle est beaucoup moins intéressante que celle des feuilles publiées en 1848. Il n'y a eu pendant les trois mois de l'insurrection que 68 journaux quotidiens.

Et encore la plupart de ces publications changeaient de nom du jour au lendemain pour échapper [illegible] mis à la censure de l'Hôtel de Ville, si bien que le chiffre lui-même n'est pas absolument authentique. Le *Bonnet et le Drapeau rouges*, *Caïn et Abel*, la *Carmagnole*, le *Père Fouettard*, le *Fédéré des Batignolles*, la *Mère Duchêne marchande de berlingots*, la *Mère Duchêne marchande de poisons*, voilà les titres les plus pittoresques de cette triste série. Les collectionneurs ont eu beau jeu, car aujourd'hui la plupart de ces placards imprimés sont introuvables.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Depuis quelques jours, l'été paraît disposé à empiéter sur le domaine du printemps, car la chaleur est presque aussi intense que si nous étions déjà au mois de juin au lieu d'être au mois d'avril. Les plaisirs de l'hiver doivent donc faire place aux plaisirs de l'été, et nous nous attendons à voir recommencer bientôt ces brillantes régates qui ont eu tant de succès l'année dernière et qui ont attiré l'élite de notre population sur les bords du bayou St-Jean.

Chacun a conservé les plus heureux souvenirs des fêtes charmantes qu'ont données les deux clubs de canotage du vieux bayou, et chacun espère assister bientôt à de nouvelles régates.

Le moment ne saurait être mieux choisi pour ces courses de bateaux et ces promenades sur l'eau. Les après-midi sont encore fraîches, et le canotage est un exercice salutaire en même temps qu'un plaisir agréable.

Les exercices de fin d'année de l'Ecole de droit de la Louisiane ont eu lieu hier, à la salle du Lycée. Il y avait, comme toujours, une foule de dames et d'invités. Le révérend B. M. Palmer a ouvert la séance par une éloquente prière, puis M. Radell Hunt, le président de la Faculté, a conféré à M. J. A. Peniston, James Gray, Walter C. Flower, John N. Healy, W. Garrett Stone, Joseph Brewer, Norman M. Walker, Charles M. Hervez et Louis P. Revilion, leurs diplômes d'avocat.

Les jeunes gradués de l'école de droit se sont avancés alors vers l'estrade, au milieu des applaudissements de toute la salle.

Après cette cérémonie, M. Carleton Hunt, doyen de la faculté, a fait un brillant discours, qui a été écouté *religieusement* en quelque sorte. L'éminent avocat avait pris pour thême : La puissance et l'utilité de la science.

MM. Taylor Denègre et Walter C. Flower ont prononcé tous deux des discours au nom des gradués, et la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du révérend Palmer.

Un jeune homme du nom de Frank Keaner, rendu trop joyeux par de fréquentes libations, s'est amusé à tirer un coup de pistolet sur une étoile, au coin des rues Dryades et Félicité.

Un métropolitain qui dormait par là, réveillé en sursaut, ce qui est toujours désagréable, s'est levé en donnant au diable le facheux qui était venu troubler son sommeil. Voulant se venger de cette mauvaise plaisanterie, le policier s'est avancé à pas de loup du côté du perturbateur de la paix publique et l'a appréhendé au corps sans plus de cérémonie. Frank Keaner est né sous le beau ciel bleu de l'Italie. Nos usages ne lui étaient pas familiers ; il apprendra à les connaître à ses dépens.

Les voleurs ont décidément une prédilection marquée pour le coton! La police du port a trouvé, vendredi soir, quatre sacs de coton qui avaient été déposés au débarcadère du ferry du 3e district. Pourquoi les filous les avaient-ils abandonnés, on l'ignore complètement.

John Lynch, qui avait eu une altercation, à l'hôtel de la Marine, le 28 mars, avec un homme du nom de Mc Hay, a succombé, vendredi soir, aux suites de ses blessures.

Le meurtrier est en prison en attendant que la justice humaine lui demande compte de son acte.

Les apparences jusqu'à présent sont en faveur de l'inculpé. Lynch passait pour être un homme dangereux. C'est lui qui avait porté le premier coup, et Mc Hay n'avait fait que défendre sa vie en ripostant.

Almanach des adresses.—L'Almanach des Adresses de la Nile-Orléans, autrement dit "City Directory", était publié, jusqu'à présent, par la *Southern Publishing Co.* L'Association se maintient, mais change de nom : la raison sociale sera désormais R. Edwards & Co.

Le rapport de l'officier de santé Schott indique qu'on a découvert hier deux cas de petite vérole au No. 9 de la rue de la Paix et un cas rue Seconde, près de la rue Dryades.

Les patients ont été transportés immédiatement à l'hôpital réservé pour les malheureux atteints de cette triste maladie.

Vendredi soir, la police a trouvé ouvertes les portes du bureau de M. Frank Schixwaildar, situé au No. 69 de la rue des Magasins.

Un barbier du nom de Joseph Bar, demeurant au No. 81 de la rue de la Douane a commis également l'imprudence de laisser ses portes ouvertes. Un policier a eu la complaisance de les fermer pour lui.

Grande foire a Alger.—Nous apprenons que la jolie église gothique, en voie de construction, à Alger, depuis deux ans, sera définitivement ouverte au culte, le premier dimanche de mai. Dès le lundi de Pâques, 14 avril, avant d'y commencer le service divin, les dames d'Alger donneront, au bénéfice du nouveau temple, une série de fêtes charmantes.

Disons ici, que l'église, d'une fort belle architecture, mérite une visite, à Alger. S'élevant sur des arches gothiques, supportées elles-mêmes par de gracieuses colonnes, que couronnent des faisceaux de colonnettes aux formes élancées et aux chapiteaux d'un goût et d'un style très fins, elle frappe et saisit le regard.

Tout concourra à faire de la foire d'Alger une très intéressante et très agréable fête. Le drame irlandais, the *Chinese Mother*, sera représenté sous la direction de Mlle A. Gardner ; puis viendront une composition musicale de Mme Sarrazin, la *Princesse Enchantée*, dirigée par Mlle M. Gastel et *Esther*, le chef-d'œuvre de Racine, avec chœurs et costumes.

La foire durera toute la semaine de Pâques.

Les billets sont vendus chez M. Utter, rue du Canal No 135.

Les différentes ferries transporteront les visiteurs tous les soirs jusqu'à minuit, dans l'ordre suivant : le ferry de la Place Jackson, lundi, mardi et mercredi ; le ferry du Troisième District, jeudi, vendredi, samedi et dimanche ; le ferry de la rue du Canal, comme de coutume, toute la nuit.

Les Appareils à Gaz Barbarin [illegible]. — Le succès de ces appareils [illegible], comme on peut s'en convaincre par les attestations des personnes qui en font usage journalier. Voici un nouveau certificat qui constate les avantages de ces appareils.

A M. F. Roberts, [illegible], 5 avril 1873.
Cher Monsieur,
L'Appareil à Gaz Barbarin perfectionné, que j'emploie en ce moment [illegible]. Votre carburateur perfectionné [illegible].
JOHN N. [illegible].
Vis-à-vis le Marché [illegible], Alger.

Pianos droits.

J'ai reçu, dans le courant de la semaine dernière, un nouvel envoi des magnifiques

Pianos Wattermayer,

droits que je fais faire à Berlin (Prusse) pour ce climat. [illegible]

J'ai également un magnifique et riche assortiment des

Pianos Pleyel

droits, favoris, [illegible]

J'offre, à des conditions avantageuses les célèbres PIANOS STEINWAY, Knabe et les pianos à bas prix de HAINES.

Vente de pianos [illegible].
LOUIS GRUNEWALD,
Marchand de Pianos,
Au No 129 de la rue du Canal.
6 avril—dim mer sam—PP

Décédé, samedi 5 avril, à l'âge de huit ans, JOSEPH LELEUX, fils de Vincent Leleux et d'Adélaïde Potiet. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de la famille Antoine Juguet sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 9 heures du matin. Le convoi partira de l'encoignure des rues Dauphine et Columbus.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée le MERCREDI 9 courant, à sept heures et demie du matin, à la cathédrale Saint-Louis, pour le repos de l'âme de FRANÇOIS BERNARD, décédé à l'âge de 30 ans, à Lima, le 11 janvier 1873. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
6 av M

Salle de la Société de Bienfaisance des Commis de la Louisiane, No. 2 de la rue Carondelet.—Le 2 du courant, à une assemblée régulière de la Société de Bienfaisance des Commis, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Attendu que par une loi impérative de la nature, notre très cher frère L. L. HÉBERT a quitté ce monde.

Il est résolu que la mort a enlevé un très digne membre à notre société, un membre qui consacrait tout son cœur et toute son énergie aux intérêts de notre société.

Il est résolu que sa mort a privé chacun de nous d'un chaleureux ami et la communauté d'un citoyen honnête dans ses opinions, dans ses relations avec ses semblables ;

Il est résolu que la salle de la société sera tendue de deuil pendant trente jours et que les membres porteront les insignes ordinaires pendant le même nombre de jours.

P. TISNE, Jr., Président du Comité.
HENRY DUREL, Jr.
JOHN C. SMITH.
6 avril 1t—pp

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, au No 19 de la rue du Camp.—Nile-Orléans, 5 avril 1873. — Avis est donné aux membres de cette Société de la mort de John Schindler, décédé à la Nile-Orléans, le 30 octobre 1872; de la mort de Christian Gran, décédé, à la Nile-Orléans, le 2 novembre 1872; de la mort de Walter T. Perry, décédé, à la Nile-Orléans, le 12 novembre 1872. Ils sont requis de venir payer, sans autre avis, aux bureaux de la Société, No. 19 de la rue du Camp, $1 25 par chacun de ces décès, d'ici au 13 mai 1873, à 4 heures de l'après-midi.
6 av—au 13 av   E. W. YOUNG, secrétaire.

L'EQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.
(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)
Succursale, rue du Camp 33, Nile-Orléans.
Assouvements .... $19,000,000 20.
Revenu annuel .... 5,000,000 00.
Excédant, $4,210,000 17.
Nouvelles affaires de 1872, $51,911,079, dépassant le chiffre de toutes les autres compagnies qui existent dans le monde de $17,000,000.
A. P. CLEVELAND & SON,
Agents-généraux pour la Louisiane et le Mississippi.
2 mars—dmD

LICENCES et TAXES
d'ETAT et de VILLE.
Payez-les ou Faites-les Payer,
— En vous adressant chez —
Mr BRETTE,
14 . . . . Rue St-Charles 14
De 7 heures du matin à 7 heures du soir.
2 mars—1m—PP

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur.
Offre, en Gros et en Détail.
TAPIS—1000 pièces Tapis anglais et américains.
TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.
NATTES—1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, etc.
CRIN, Burlaps, Coutil à matelas, Ressorts, &c.
6avril—6f—PP   A. BROUSSEAU.

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée.
ELKIN & Co.
Au No 168 de la rue du Canal
REÇOIVENT, en ce moment, des NATTES DE FANTAISIE A DESSINS, nouveaux genres. Aussi des NATTES BLANCHES A CARREAUX de qualités supérieures.
Leur fort stock de TAPIS et de TOILES CIRÉES est offert à des prix réduits.
11 mars—1m PP

Fourneau de cuisine, de Stewart.
CE célèbre fourneau est, depuis trente ans, regardé comme le meilleur pour cuire, rôtir et griller. On le trouve chez le soussigné, qui vend également des pièces extra pour les réparations.
M. E. HOGAN,
Au No 25 de la rue du Canal.
25 mai—1.1.Dim—1an

Société des Laitiers de la Nile-Orléans.—Les membres de cette société sont requis d'assister à une réunion générale qui aura lieu LUNDI prochain 7 du courant, à dix heures et demie du matin, au local habituel, au coin des rues Rempart et Toulouse.
Par ordre du président.
6av—1t   MATHIEU LAMAZOU, Secrétaire.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle.—Le Conseil d'administration invite Messieurs les sociétaires qui voudraient bien lui prêter un bienveillant concours pour l'organisation du bal anniversaire de la société, à se réunir à l'asile, MARDI PROCHAIN, 8 avril, à 7 heures du soir, pour former la direction du bal.
Ordre du Président.
5avril—M   Le Secrétaire, A. BARBIER.

Bureau des Marguilliers de l'Eglise St-Louis, 30 mars 1873.—AVIS D'ÉLECTION.—Les locataires des bancs de la Cathédrale St-Louis sont informés que conformément à la loi du 17 mars 1866, une élection de deux marguilliers devra avoir lieu jusqu'au premier lundi d'avril 1873, dans lundi 7 avril prochain de 9 heures A. M. à 4 heures P. M., au bureau de la Fabrique, rue d'Orléans, No 20, face à la Place Antoine.
30 mars—3.6 avril.   CHS. LESSEPS, Secrétaire.

La Compagnie de Soufre et de Mines du Calcasieu demande des propositions pour la construction d'un puits dans la paroisse Calcasieu, Etat de la Louisiane.
Le but qu'elle a en vue en fouillant ce puits est d'atteindre un dépôt de soufre qui se trouve à une profondeur d'environ quatre cent quarante pieds. La nature du sol et l'épaisseur des couches est comme suit :
1° 200 pieds terre contenant du sable ;
2° 170 pieds de sable mouvant ;
3° 110 pieds de pierre calcaire ou à chaux, puis le banc de soufre, qui est d'une épaisseur d'environ cent dix (110) pieds.
La Compagnie soumettra un plan et un cahier des charges aux contracteurs. Elle a, sur les lieux, des anneaux en fer, une machine d'extraction et des outils qu'elle a importés d'Europe à l'effet d'employer le système Kind & Chaudron ; un moulin à scie à vapeur, une abondance de bois de charpente, les bâtisses nécessaires, etc., etc.
L'ingénieur de la Compagnie surveillera les travaux.
Les propositions seront reçues jusqu'au 1er juillet 1873.
S'adresser à
V. A. BELAUME, Secrétaire.
Au No 3 1/2 de la rue Carondelet.
Nile-Orléans, 5 avril 1873.   6 avril—1m—Mpsom

ON demande un associé dans une "FANCY GROCERY," ayant un capital de deux mille piastres. Celui qui fait cette annonce n'a aucune objection à prendre un associé qui ne connaîtrait point le commerce, attendu qu'il serait disposé à le mettre au courant. Conjointement à la grocerie, il y aurait une boutique de boucher et de marché. On exigera de la personne qu'elle produise de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de ce journal, ou au No 54, rue des Remparts, près Bienville.
6 avril—M

Demande de Modiste.
UNE bonne MODISTE trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement au No 88 de la rue Carondelet. De bons gages seront payés.
6 av—1f

☞ Les consignataires par le navire italien PASQUALINO, capitaine Cacace, venant de Marseille, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est faite sur la levée.

☞ Ni le consignataire ni le capitaine, du navire italien PASQUALINO, venant de Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
U. MARINONI,
68 Vieille-Levée.
6avril—1f

En débarquement du navire italien Pasqualino, de Marseille.
100 [illegible] VIN DE BANDOL, SU[illegible]
[illegible] Paniers AUIX.
[illegible] Caisses VERMOUTH et MUSCAT, Noilly.
[illegible] Paniers HUILE Plagniol.
A vendre par
U. MARINONI,
68 Vieille-Levée.
6 avril—6f

BEURRE. BEURRE.
200 frequins Beurre Goshen choisi.
50 demi-frequins Beurre Goshen choisi.
50 frequins Beurre fin de l'Ouest.
50 frequins bon Beurre de l'Ouest.
En magasin et à vendre par
HOYT & WILCOX,
Au No. 64 de la rue Tchoupitoulas.
6 avril—6f

FROMAGE. FROMAGE.
200 caisses Fromage de premier choix.
50 caisses Fromage à la crème de New-York.
En magasin et à vendre par
HOYT & WILCOX,
Au No. 64 de la rue Tchoupitoulas.
6 avril—6f

BEURRE DE GOSHEN
En boîtes en fer-blanc.
75 caisses Goshen en boîtes "gilt edge" de 10 livres.
100 caisses Goshen en boîtes "gilt edge" de cinq livres.
Garanti le meilleur qu'il y ait sur le marché.
En magasin et à vendre par
HOYT & WILCOX,
Au No. 64 de la rue Tchoupitoulas.
6avril—6f

En débarquement du Navire Carl Johan, venant de Cette.
900 paniers HUILE De Fessol fils, grandes bouteilles.
100 paniers HUILE De Fessol fils, demie bouteilles.
75 caisses HUILE Vierge d'Aix, De Fessol fils, grandes bouteilles.
25 caisses HUILE Vierge d'Aix, De Fessol fils, demi bouteilles.
A vendre par AMEDEE COUTURIE,
No. 20 rue Vieille-Levée.
6avril—6f

DENTELLES.

Nous appelons l'attention sur notre stock de :

ARTICLES LAMA.

C'est incontestablement le plus beau qui ait jamais été exposé à la Nile-Orléans.
On y trouvera un choix complet de :
GENRES NOUVEAUX
de la
plus grande fabrique de France. L'agent acheté à un très fort escompte, nous pourrons l'offrir à
BAS PRIX
et affirmons que l'occasion est une de celles qui s'offrent rarement.
Nous vendrons un véritable Point en Dentelle Lama à $5 et au-dessus.
20 JACKET Lama pour dames, à $7 et au-dessus.

THEODOR DANZIGER & SON,
No. 302.....RUE DU CANAL.....302,
Entre les rues Bourgogne et Rampart.

Nous ouvrons en ce moment et recevons journellement le stock le plus complet et le plus varié de marchandises de saison. Nous déclarons avoir les dernières [illegible], les nouveautés les plus [illegible] choisies, etc.

Nous ne donnons ci-après que quelques numéros, lesquels des bons marchés :
GRENADINES et MOZAMBIQUES à 15 cts et au-dessus.
FLORENTINES, JAPONAISES, etc.
5 caisses LINON [illegible], à 10 cts et au-dessus.
15 pièces TOILE 10/4 à drap, à 25 cts.
TOILE d'Irlande, la pièce, à $7 la pièce.
200 douz. SERVIETTES Damas à $1 la douz.
50 do DOYLIES à 75 cts.
200 do DEVANTS de CHEMISES en toile, grandeur extra, à 25 cts.
100 pièces BOBINET à moustiquaires, largeur extra, à $5 et.
20 pièces PIQUÉ BLANC de choix, à 30 cts et au-dessus.
100 pièces GINGA $1 à 15 cts.
[illegible] paires GANTS fil de Lisle, à 25 cts.
ETOFFES de DEUIL.—Toutes les branches de ce département sont au grand complet.
Un très bel assortiment de RUBANS à ceintures, unis et moirés, articles très fins. Rubans à ceintures, à carreaux et unis, à 75 cts. la verge.
100 pièces GRENADINES noir de lin, à 30 cts et au-dessus. Ce sont les plus fines des 6 toiles à robe existantes.
20 pièces SATINS en couleur, toutes les nuances.
100 pièces SOIERIES noires et lustrées et un fort stock de la meilleure SOIE noire de Lyon.
SOIE noire à $1—pour robes jupes grandes.
200 PARASOLS nouveaux, comme en tourisme.
200 TOURNURES ou MALAKOFFS nouveaux.
THEO. DANZIGER & SON,
302, Canal, entre Bourgogne et Rampart.
6 avril—M—PP

AU MAGASIN DE
B. T. WALSHE
110........RUE DU CANAL........110
LE soussigné annonce l'arrivée de son nouveau stock de
Linge de peau, de printemps et d'été, pour messieurs,
— Et de —
LINGE ET LINGE DE PEAU
pour jeunes garçons et enfants.
Les articles sont des derniers genres, et seront vendus à des prix modérés.
Il signale surtout son joli assortiment de
CRAVATES ET DE GANTS,
et son stock complet de
CHEMISES
faites par lui avec ou sans Cols et Poignets à boutons séparés, ou qui peuvent se porter avec tous les différents boutons de chemise.
Il fait des CHEMISES sur commande, promptement, sujettes à l'approbation du client, qui ne les prend pas si elles ne lui conviennent pas.
B. T. Walshe,
No 110, RUE DU CANAL.
6avril—1f—PP

NATTES DE CHINE,
MATTES DE CHINE,
1,200 rouleaux NATTES des marques Gowka, Lincan, Aroho et Contract — de différentes qualités.
A vendre au commerce par
VINCENT & CO.,
Aux Nos 68 et 64 de la rue de la Douane.
6av—1

RAPPORT TRIMESTRIEL
— DE LA —
Banque Nationale de l'Etat.
(SYSTEME MUTUEL)
ETAT, le 29 mars 1873, à la clôture des affaires :

ACTIF.

En caisse	[illegible]
Chèques sur d'autres banques	[illegible]
Portefeuilles	1,111,500 [illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	[illegible]
Primes sur bons pour garantir la circulation	[illegible]
Actions et autres garanties	[illegible]
Dû par des agents de rachat et de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Mobilier et installations	[illegible]
Taxes payées	[illegible]
Dépenses courantes	[illegible]

PASSIF.

Dû à des déposants	[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers	[illegible]
Circulation non rachetée	[illegible]
Capital	[illegible]
Surplus	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Escompte, trois mois	[illegible]
Change	[illegible]
Intérêt	[illegible]
Profits et pertes	[illegible]

DIVIDENDE SEMI-ANNUEL.
[illegible] (Payable à dater du lundi, 14 avril 1873)
Actionnaires, 3½ pour cent pour trois mois.
Déposants, [illegible] pour cent pour trois mois.
SAML. H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.   6 avril—1m

Banque d'Epargnes des Ouvriers.

DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES.

Intérêt sur les dépôts à raison de
SIX POUR CENT L'AN,
à partir du 1er de chaque mois calculé tous les six mois (le 1er janvier et le 1er juillet) ou payé comptant.

CERTIFICATS DE DÉPOTS
Portant intérêt aux taux suivant ;
Six pour cent l'an jusqu'à six mois ;
Sept pour cent l'an pour six mois et jusqu'à douze mois ;
Huit pour cent l'an pour douze mois et plus longtemps.
Heures de bureaux — De 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et, le SAMEDI et le LUNDI, de 5 à 8 heures du soir.
Bureaux, No 9 de la rue du Camp.
6 avril—1m—PP—M [illegible]

Marchandises nouvelles !
DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ,
Meilleur marché que jamais.
LE soussigné reçoit, par chaque steamer, directement des manufacturiers, tous les principaux articles qui se rattachent au commerce d'un
Magasin de Chemises et de Linge de Corps :

Echarpes à anneaux	[illegible]
Chemises de peau	[illegible]
Caleçons	[illegible]
Six Chemises [illegible]	[illegible]
Six Mouchoirs	[illegible]

[illegible] Chemises françaises fines, [illegible].
[illegible] pièce.
Les acheteurs sont respectueusement invités à s'adresser à
C. LEIGHTON,
Spécialité—Chemises [illegible].
6av—2PP

Divers ! Divers !!
50 Tierçons Jambons de famille.
[illegible]
[illegible] pour [illegible].
A vendre en magasin par
[illegible]
6avril—6f

IMPORTATIONS FRANÇAISES

Nous avons en magasin, provenant des dernières arrivages du Havre, le plus fort et le plus élégant assortiment

D'Etoffes Françaises.

POUR ROBES

Qui ait jamais été importé à la Nouvelle-Orléans. Nous invitons nos amis et le public à venir l'examiner. Il se compose de tous les nouveaux genres de :

SOIERIES,
LIN RAYÉ PEKIN,
GRENADINES UNIES et
RAYÉES SATIN,
GRADILLE ET BROCHÉ.

Toutes ces marchandises seront vendues à des prix avantageux.

J. Levois & Jamison,
6 avril—PP   126 RUE DU CANAL.

Grand Concert Vocal et Instrumental.
Mademoiselle HÉLÈNE LEROUX,
Jeune artiste Louisianaise, donnera
MERCREDI, 16 AVRIL,
Un Grand Concert Vocal et Instrumental.
Avec le concours de Mlles L. Chauchon et A. Pères, MM. Van Hufflen, Mérops, G. D'Aquin, Henry et Wm Joubert.
Dans la SALLE DE L'HARMONIE,
Coin Bienville et Passage de la Bourse.
6avril—M PP

Jockey Club de la Louisiane.

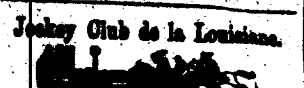

Réunion de Printemps – 1873.
$16,500
EN BOURSES ET EN ENJEUX.
Les Courses commenceront le SAMEDI, 12 avril.
Et continueront :
Le 15, le 16, le 17, le 18 et le 19.
TROIS COURSES PAR JOUR.
6 avril—M   G. A. BREAUX, Président.

Les raisons qu'on a d'acheter un Piano de Steinway, Knabe, Haines, Pleyel ou Weberumyer, de préférence à tous les autres.
PARCE que ces Pianos ont la meilleure réputation, parce que le travail en est incomparable, parce qu'ils sont faits d'après tous les rapports du climat.
Parce qu'ils sont incomparables par la richesse du son et par la beauté de l'action.
Parce qu'ils durent plus longtemps que les autres.
Parce qu'ils sont garantis sous tous rapports ;
Parce que le monde reconnaît qu'ils sont les plus [illegible] et les meilleurs.
LOUIS GRUNEWALD,
Marchand de Pianos,
Au No. 129 de la rue du Canal.
Dimanche—M—dim mer et sam PP

Banque d'Epargnes de la Louisiane
51.........RUE DU CAMP.........51
Elle donne 6% pour cent d'intérêt sur les dépôts.
Elle reçoit Cinquante Cents en dépôt.
Les Dépôts y sont payés sur demande.
L'intérêt est calculé tous les six mois.
6avril—M PP

La maison No 100 de la rue Conti, à Louer.
LE rez-de-chaussée peut servir de magasin. Elle a un grand nombre de chambres au-dessus et au fond, et convient à une personne qui désirerait louer des chambres ou tenir une pension à bon marché. S'adresser au No 18 de la rue de Chartres.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.
Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5 (Maison Pontalba).
Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.
R. M. DAVIS, Président.
[illegible], Vice-Président.
E. GRANGER, Secrétaire.
Comité de Finance :
A. Socola, [illegible]
E. A. [illegible], [illegible]
R. [illegible]
Directeurs :
R. M. Davis, [illegible]
[illegible]
[illegible] Hughes
M. Dessommes.
[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.
LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes :

A. SOCOLA	JOS. DAVIS,
P. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. HERWIN,	B. HEBELAND,
N. A. LLAMBIAS,	J. H. COURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.
M janv—D

P. MALLARD,
65...ROYALE, COIN BIENVILLE...65
LA maison P. MALLARD, si favorablement connue depuis nombre d'années pour le goût et l'excellence de ses produits, vient de recevoir un bel assortiment de meubles riches, fabriqués sur les modèles les plus nouveaux et qu'il recommande sous tous les rapports.
Ameublements de salon—10 pièces—depuis $150 et au-dessus
" de chambres à coucher, depuis $[illegible] et au-dessus
" de salle à manger, depuis $[illegible] de do
Hat Racks, chaises de Hall, bibliothèques, etc.
Un grand choix de Rideaux, pièces mérinos, en velours, Nottingham, bobinets brodés depuis $[illegible] [illegible].
Glaces, corniches, patères, nattes, Rugs, passementeries et étoffes pour meubles de toutes espèces.
Papiers peints.
Glaces de Venise, miroirs, bronzes, pendules, vases, statuettes, toilette etc., et tous articles de fantaisie concernant l'ameublement, qu'il vendra aux prix les plus réduits en raison de l'état actuel des affaires.
Tous les travaux de ville en tapisserie, ébénisterie, etc., sont exécutés dans le plus bref délai.
1er avril—1m.Mar.J.D.PP

FLEURS FRANÇAISES.
M. A. CORRÉ a l'honneur d'informer ses clients et amis qu'il a reçu un immense choix de
FLEURS DE PARIS.
contenant les dernières nouveautés pour la saison de printemps et qu'il vendra aux CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES de la place.
53. Rue Vieille-Levée,
COIN BIENVILLE.
7 mars—1m—3[illegible]—PP—MarVD

Maryland Club
WHISKY RYE PUR,
DE HUIT ANS.
Seuls propriétaires :
CAHN, BELT & CO.,
Successeurs de Martin Belt & Co.
DISTILLATEURS.
QUI FONT DE LA PRÉPARATION DU RYE WHISKY UNE SPÉCIALITÉ.
Maison établie en 1825, dans la ville de Baltimore
John Hawkins,
Seul Agent à la Nile-Orléans, Lne.
Au No 162 de la rue de la Commune.
28 mars—6m—PP—D.Ma.V

DROGUERIE P. OUSACHS
EN magasin, reçu dernièrement :
ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO,
SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME et autres Médicaments Français.
RACINE DE GUIMAUVE, fraîche.
FLEURS MONDÉES nouvelles.
AMIDON DE POMMES DE TERRE des Vosges en vrac et en paquets, marque Gaudh.
EAU DE FLEURS D'ORANGERS, en estagnons.
GÉLATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de diverses qualités.
ANILINES SUPÉRIEURES de la maison Hervieu Kolner Jay & Co., de Paris.
CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN COCHENILLE.
[illegible] FRANÇAIS SUPÉRIEURS, [illegible].
SAFRAN d'Espagne, 1er brun,
do do do
[illegible]
P. OUSACHS.
20 déc—[illegible]   (Angle Royale et de Philippe)

Sociedad Union Española
DE
BENEFICENCIA MUTUA.
ASAMBLEA GENERAL.
LOS miembros que componen esta Sociedad se reunirán en el local "Logia Perseverancia," esquina Dumaine y San Claude, el LUNES, 7 del corriente, a las 6½ de la tarde, de conformidad con lo dispuesto en Asamblea General celebrada el día 3 de Julio de 1871.
Se requiere la mayor puntualidad.
Por orden del Presidente V. PLANELLAS.
JOSÉ MUNIZ, secretario.   5 avril—M

Società Italiana di Mutua Beneficenza.
SONO invitati i membri della sud. Società ad assistere, DOMENICA 6 corrente, alle ore 11 A. M., alla riunione generale, norma dello Statuto, alle sala al capo Chartres e St. Luigi.
Per ordine del Presidente.
Il secretario,
6 avril—M   E. TROSS.

R. LOGGIA NAZARETH No 2.
I FF. MM. che compongono la R. Loggia Nazareth No 2 sono pregati d'intervenire ad una seduta, straordinaria, che avrà luogo DOMENICA, 6 corrente, alle ore 11 1/2 A. M. precise, nel solito locale.
G. DELL' ORTO,
Segretario.
5 avril—M

Avis.
UNE BONNE APPRETEUSE EN MODES trouvera de l'emploi de suite en s'adressant à la maison J. GALINIER, Rue Bagatelle No 38.
4 avril—6f PP

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HEMECOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl,
TORPEDOS ET FIRE CRACKERS.
19 janv—6m

BUREAU MODELE DU SUD,
ETABLI EN NOVEMBRE 1866.
PELICAN JOB PRINTING OFFICE,
FABRIQUE DE RELIURES ET DE LIVRES EN BLANC.
Toute espèce d'Impressions de Commerce exécutées proprement et avec promptitude.

CARTES, TETES DE LETTRES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS, TETES DE BILLETS, BROCHURES, COMPTES DE VENTE.

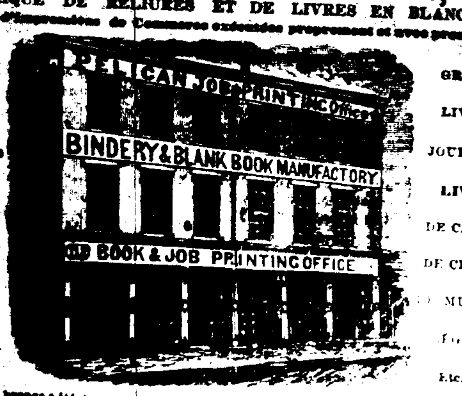

GRANDS LIVRES, JOURNAUX, LIVRES DE CAISSE, DE CHECKS, DE MUSIQUE, RELIURE, Etc., Etc.

La médaille en bronze a été décernée au bureau en 1867; une médaille en bronze et deux Diplômes lui ont été votés, en 1872, à la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane.
Les ordres adressés par la Poste sont remplis immédiatement.
19 sept—1an PP 11SD   ERNEST TURPIN, Propriétaire,
Au Nos 112 et 114 de la rue Poydras

LIQUIDATION. LIQUIDATION.
VENTE A GRAND SACRIFICE
— DE —
Marchandises Importées,
Au magasin de
BRICE SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
CHEMISES FRANÇAISES, Devant Toile, valant $33 la douzaine, à $28 la douzaine ;
CHEMISES FRANÇAISES, plus fines, valant $36 la douzaine, à $30 la douzaine ;
CHEMISES BLANCHES, tout Toile, valant $60 la douzaine, à $42;
CHEMISES Haute Nouveauté, Application fantaisie, $36 la douzaine ;
CHEMISES BLANCHES, pour enfants, article splendide à $18 la douzaine ;
CHEMISES COULEUR.
CHEMISES COULEUR.
Articles pour Hommes,
—Tels que—
Cols, Chaussettes, Mouchoirs, Cravates ;
CANNES et PARAPLUIES.
B. SEMBRE appelle l'attention des dames sur son stock complet de
MERCERIE, CORSETS FRANÇAIS,
FRANGES, GUIPURES,
et mille autres articles trop longs à énumérer.
Parfumerie Française garantie.
Gants de peau. Gants de soie.
GANTS 21 d'Ecosse.
GANTS de Première Communion.
EVENTAILS riches et ordinaires.
PANIERS, PANIERS.
Grande variété d'EN-TOUT-CAS, OMBRELLES, à prix excessivement réduits.
Spécialité de VOITURES pour enfants, JOUETS, POUPÉES, VELOCIPÈDES.
Nota.—Commandes réparées et faites sur commande.   5 mars—3mPP

SOPHIE.
13.......RUE BARONNE.......13
(Près Canal)
MME SOPHIE a l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle est de retour et qu'elle fera LUNDI PROCHAIN et les jours suivants, l'ouverture d'un très joli choix de Marchandises de Printemps, qu'elle a choisies elle-même.
Les dames trouveront, comme dans ses anciennes assortiments de la rue du Canal, des ARTICLES DE HAUTE NOUVEAUTÉ à des prix réduits en raison de la différence des frais de son établissement.
CHAPEAUX DE DENTELLES,
CHAPEAUX de paille garnis et non garnis,
Garnitures de fleurs, Rubans, Voiles, Costumes de batiste, toile, Mousselines.
LINGERIE et beaucoup d'autres articles.
Les ordres pour robes et confections seront exécutés dans le plus bref délai à des prix modérés.
29 mars—1m D Mar J

Articles de Printemps.
Mme GOILARD,
97........RUE ROYALE........97
ANNONCE à sa clientèle et aux dames de la ville, qu'elle a reçu par le steamer Hanover, ses Marchandises de Printemps. Elles comprennent tout ce qu'il y a d'élégant et de nouveau en
CHAPEAUX modèles.
GARNITURES de Chapeaux, haute nouveauté.
FLEURS, VOILETTES, dernier genre, et une grande variété d'Articles de fantaisie.
Ces marchandises ayant été achetées à de bonnes conditions, Mme GOILARD les vendra à des prix excessivement avantageux.
Les œuvres confiées aux ateliers de Mme GOILARD, sont promptement exécutées.
Samedi—29,1,3,4,6,8av—PP

Excellents Marchés.
Modes, Articles de fantaisie, Fleurs, artificielles, Dentelles, Broderies, Soieries, Velours, Articles en paille et Articles de blanc.
F. MEUNIER,
26.........Rue de Chartres.........26
800 cartons de Fleurs de Paris, haute nouveauté.
500 caisses Chapeaux de Paille, pour dames et enfants.
300 cartons de Rubans, gros grains et taffetas et un grand assortiment de Dentelles, imitation et réelles, etc., etc.
Au dessous des prix de New-York pour du comptant.   26 mars—1m D.Ma J.PP

Taxes.
NOUS sollicitons des ordres pour le règlement des taxes de ville de l'année courante et des taxes arriérées. Nous avons constamment des mandats de ville, que nous vendrons en sommes au gré des acheteurs.
J. L. & E. M. LEVY, Courtiers,
4 av—1m   Au No. 120 de la rue Gravier.

Avis.
Les consignataires par la barque norvégienne CARL JOHAN, venant de Cette, sont requis de venir prendre possession de leurs marchandises sur la Levée, au poteau No 12, Second District, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et périls.
Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est faite sur la Levée.
Ni le capitaine ni les consignataires de la barque norvégienne CARL JOHAN ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.
4 avril—6f   T. BAILLY BLANCHARD Jr.

Pêcheurs.
LE soussigné a besoin de SIX PECHEURS à bord du bateau "Auguste." S'adresser à bord du dit bateau, à l'encoignure du chemin du Bayou.
4 av—6f   F. AUGUSTE, capitaine.

Semences de Coton, choisies et de toute provenance, pour Plant ;
Engrais de toute espèce,
A vendre par   WM. H. PINCKARD,
Successeur de BURKE, PINCKARD & Co.,
Au coin des rues Gravier et [illegible]

Association d'Assurances Mutuelles
— DE LA —
Nouvelle-Orléans.
Bureau, 102, rue du Canal.
QUATRIÈME ETAT TRIMESTRIEL.
— 1872. —
Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,188 66	
" maritimes	154,256 15	
" de rivières	78,880 61	$550,425 24
En moins — primes non expirées	$255,900 14	
Primes remboursées	1,431 45	257,330 59
Primes nettes acquises		$293,195 65
Pertes par les incendies	$81,207 97	
" sur les mers	34,363 01	
" sur les rivières	6,081 19	
Réservé pour pertes non réglées	167,500	
	$289,051 96	
Réassurances	15,373 96	
Compte des dépenses	15,225 13	
Refaction (rebate)	3,764 96	
Profits et pertes	1,888 30	
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	28,60	
En moins :		
Rescompte et intérêt	17,271 91	
		4,881 65
		[illegible]
Bénéfices nets		$[illegible]

— ACTIF —

Balance due sur Stock-notes	$87,700 00
En caisse	117,000 00
Billets et effets à recevoir	400,000 00
Actions et Bonds	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Primes en voie de collection	[illegible]
Assessement de 65 pour cent sur $[illegible],175,90	[illegible]
Compte suspendu	[illegible]
Total	$1,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nile-Orléans.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.
G. LE GARDEUR, Notaire public.

RECAPITULATION
DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$530,790 88	
Primes sur la marine	374,513 89	
Primes sur les rivières	285,081 35	$1,190,385 57
Primes non expirées	255,920 14	
Primes rendues	3,349 15	259,269 29
Primes nettes acquises en 1872		$931,[illegible] 28
Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$169,147 59	
Second do	110,132 43	
Troisième do	79,365 81	
Quatrième do	240,[illegible] 36	[illegible]
Profit net de 1872		$[illegible]

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessement de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessement, s'élevant à $[illegible],175 90; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Chs. Cavaroc,	Arthur Poincy,
Chs. De Ruyter,	J. Esté,
Leon Haas, Jr.,	P. S. Wiltz,
E. P. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Rocchi,
S. Cambon,	J. B. Lovet.

Chaux—dm sy

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
En y remarquera constamment
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toutes espèces de Candis à la crème,
Toutes espèces de Candis enveloppés,
Candis fins,
Candi Hoarhound,
Gomme,
Jujube,
Candis Bonbons américains,
Pâte de Jujube,
Toutes espèces de Chocolats,
Dragées,
Bonbons fins.
En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE
Toutes espèces de GATEAUX
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
Bonbons de fantaisie,
Cornets de toutes grandeurs,
Pastilles de pâte de gomme,
Papillotes or et argent,
Toute espèce de Noix,
Cornets de tous genres,
Cornets d'abondance,
Carton de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendent au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVÉE :
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1oct—PPsp

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 5 AVRIL—CLASSE No 81.

68	44	38	51	6	28	16	39	65	74	62	30	68

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
[illegible] sous notre signature
Louisiane le 5 avril 1873
H. PERALTA,
Commissaires.
[illegible] des salons de la Loterie.

Copie et agrandissement.
CEST une branche spéciale de notre art : deux artistes d'un renom exclusivement. Les personnes qui ont de vieux portraits, quelque petits qu'ils soient, peuvent les faire copier et agrandir à l'huile ou au crayon et leurs faire copier conservée.
Le travail est toujours de premier ordre et les prix raisonnables.
Le public est cordialement invité à voir examiner cette galerie.
W. W. WASHBURN,
Artiste et Photographe,
au No 109 de la rue du Canal, Nile-Orléans.
[illegible] mars—1m PP

LIQUIDATION POSITIVE
DE LA MAISON
LELIEVRE,
174.........RUE ROYALE.........174
— Et de sa Succursale,
No. 2 rue Baronne, près Canal.
CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter dans ses magasins les articles suivants :
LIVRES DE PRIÈRES, aux reliures les plus variées et les plus riches,
CHAPELETS, montures or et argent, [illegible] les plus nouveaux modèles.
BENITIERS des plus nouveaux modèles.
CRUCIFIX et STATUES de toutes les grandeurs.
MÉDAILLES or et argent, très variées.
VASES et CORBEILLES en porcelaine pour autel et pour salon ; Bouquets et Fleurs Artificielles.
PAPETERIE et Fournitures de Bureaux.
LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français.
Tous ces articles seront vendus au prix coûtant.
[illegible]—1m—mar [illegible] PP

R. B. MANNION
30........RUE CARONDELET........30
—Nouvelle-Orléans—
EMET des traites à vue pour voyageurs sur :
MM. N. M. Rothschild & Sons........Londres ;
" De Rothschild Frères........Paris ;
" S. M. de Rothschild........Vienne ;
" M. A. de Rothschild & Sons........Francfort
et tous leurs correspondants.
[illegible]—1m.PP

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL
— DE LA —
BANQUE NATIONALE MUTUELLE
— DE LA —
NOUVELLE-ORLÉANS
[illegible], Rue du Canal,
A la Clôture des Affaires, 31 mars, 31 Décembre 1872.

ACTIF.

En caisse, [illegible]	[illegible]
En caisse, or	[illegible]
Prêts et escomptes	[illegible]
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	1,[illegible]
Autres actions, bonds et hypothèques	[illegible]
Dû par les agents de réserve et d'achat	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Meubles et installations	[illegible]
Primes sur les bonds des Etats-Unis	[illegible]
Primes sur Par	[illegible]

PASSIF.

Capital, payé	[illegible]
Surplus	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dividendes non réclamés	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Profits et pertes	[illegible]

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BENEFICES.
Deuxième Dividende Semi-Annuel,
Déclaré le 31 Décembre 1872.
6 1/2 pour cent aux actionnaires,
1 1/2 pour cent aux déposants.
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.
Directeurs :

P. MASPERO,	JNO. T. HARDIE,
JNO. D. COBB,	CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER,	P. POURSINE,
ALBERT BALDWIN,	PAUL FOURCHY,
	ERNEST MILTENBERGER.

18 janv—6m—PP

H. CLOSTERMANN   JPH BAYLE
CLOSTERMANN
— & —
BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
[illegible]

J. SAGET, Armurier,
[illegible]... Rue de Chartres, ...[illegible]

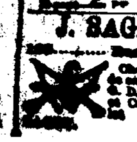

Chasseurs, [illegible] de la Louisiane, [illegible] [illegible] et Cartouches [illegible].